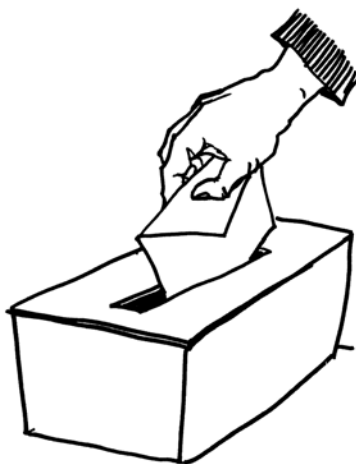


Elections européennes 2009



En juin 2009, il y aura les élections européennes. Les élections sont importantes pour toutes les personnes qui vivent en Europe. Nous allons choisir les personnes qui vont nous représenter au niveau européen. Ces personnes sont appelées "Députés européens". On les appelle aussi « eurodéputés ». Ce document vous donne des informations importantes sur ces élections.



**Nous sommes des citoyens handicapés.
Nous souhaitons participer à la construction
d'une Union européenne
pour tous les citoyens.
Nous demandons que nos droits et besoins
soient pris en compte dans les domaines suivants :**



1. Les élections doivent être accessibles.
Nous devons pouvoir être candidats.
2. Le Parlement européen
doit être complètement accessible;
3. la Convention internationale des Nations-Unies
sur les droits des personnes handicapées doit être
appliquée partout en Europe, notamment en France;
4. L'Europe doit fixer des buts et des objectifs clairs sur
ce qu'elle veut faire pour les personnes handicapées;
5. Nous devons pouvoir participer
aux décisions européennes et le sujet du handicap
doit être pris en compte dans toutes les décisions;
6. L'éducation doit être accessible à tous;
7. L'emploi doit être accessible à tous;
8. L'Europe doit lutter contre la pauvreté
et pour des revenus décents ;
9. Nous voulons être intégrés dans la société
et pouvoir faire nos propres choix ;
10. Nous devons avoir accès aux biens, aux services,
aux transports publics, aux infrastructures publiques,
aux outils de communication et d'information.

Pour plus d'informations, consultez le site :

<http://www.disabilityvotescount.eu/fr/index.php>

Qu'est-ce que le Parlement européen ?

Le Parlement européen décide des lois pour tous les pays de l'Union européenne.
Le parlement européen adopte des lois sur:

- l'égalité des droits et la nondiscrimination
- les études et la formation en Europe
- le travail en Europe
- l'environnement
- la culture
- la protection de la santé
- la protection des consommateurs
- la recherche



Le Parlement européen décide comment l'argent de l'Union européenne est dépensé.



Si une loi européenne dit quelque chose et que la loi de votre pays dit autre chose alors c'est la loi européenne qu'il faut respecter.

Chaque pays est représenté au parlement européen.
Une personne qui représente un pays s'appelle un "député européen".



Qu'est ce qu'une élection?

Une élection c'est quand on choisit la meilleure personne pour nous représenter.

On choisit de voter pour une personne si on est d'accord avec ses idées.

On vote pour une personne si on pense qu'elle fera du bon travail et qu'elle écoutera les gens.

Vous pouvez décider de voter pour une personne membre d'un parti politique si vous êtes d'accord avec les idées du parti.



Les élections européennes

Les élections européennes ont lieu tous les 5 ans.

Les prochaines élections auront lieu le 7 juin 2009.

Vous pouvez voter pour les Députés européens de votre pays.



Il faut rechercher quel candidat défend les droits des personnes handicapées mentales. Il faut expliquer aux candidats ce que vous souhaitez voir changer dans l'Union européenne.

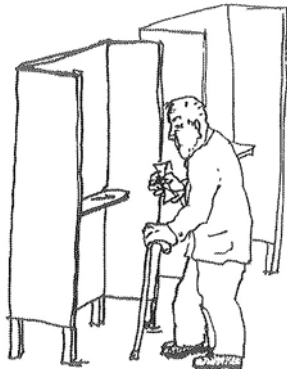
Rappelez-vous que les eurodéputés ne peuvent s'occuper que des problèmes qui concernent tout le monde dans l'Union européenne.

Qui peut voter ?

Les gens peuvent voter dès qu'ils ont 18 ans.

Si vous avez le droit de voter
alors personne ne peut vous dire
pour qui vous devez voter.

Juste avant les élections,
les gens qui peuvent voter reçoivent
une carte d'électeur.
Cette carte d'électeur dit
où se trouve l'isoloir.



L'isoloir est une petite cabine
fermée par un rideau.
C'est là que vous devrez aller voter.

Parfois les personnes handicapées mentales
n'ont pas le droit de voter.

Les personnes qui sont sous tutelle
n'ont parfois pas le droit de voter.

Comment voter ?

Le jour de l'élection, vous allez à l'endroit indiqué sur la carte d'électeur.

N'oubliez pas de prendre avec vous votre carte d'identité et votre carte d'électeur.

Une personne vous donnera une enveloppe. Vous mettrez dans cette enveloppe la feuille des candidats pour lesquels vous avez voté.

Avant de mettre la feuille dans l'enveloppe, il faut aller dans l'isoloir.

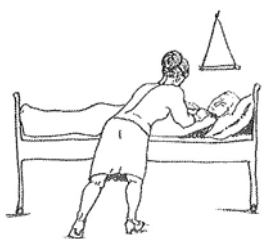


Le vote est secret !

Personne ne peut vous dire pour qui vous devez voter.

Une fois l'enveloppe fermée, il faut la mettre dans l'urne.

Avant de mettre son enveloppe dans l'urne, quelqu'un vous fera signer sur une liste où se trouve votre nom.



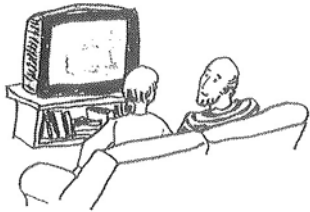
Parfois certaines personnes ne peuvent pas aller voter car elles sont malades ou parce qu'elles ne sont pas chez elles.

Ces personnes peuvent demander de voter par procuration.

Demandez à votre personne de soutien comment faire.

Après les élections européennes

Après les élections,
on compte tous les votes.
Le candidat qui a reçu le plus de vote
gagne les élections.



Parfois vous pouvez regarder les
résultats à la télévision
On trouve aussi les résultats
dans le journal.

Après les élections,
n'oubliez pas votre Député européen
Le Député européen qui a gagné les élections
peut vous aider
même si vous n'avez pas voté pour lui.
Il vous représente aussi.

Dites-lui
ce que vous souhaitez voir changer
en Europe.



Cette brochure a été préparée par Inclusion Europe.



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter:



Inclusion Europe

Inclusion Europe

Galleries de la Toison d'Or
29 Chaussée d'Ixelles #393/32
1050 Brussels
Belgium



UNAPEI

15 rue Coysevox
75876 Paris Cedex 18
www.unapei.org



Avec le soutien
de la Commission européenne

Avec le soutien de : Enable et Veronika Tymelova
ISBN: 2-87460-101-2
© Inclusion Europe, avril 2009